



CHARTRE SECURITE

BAT LAB SA

Route du Bourgo 2

1630 Bulle

En menant une politique active de prévention des risques, BAT LAB SA, s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir la sécurité et le bien être des collaborateurs et des tiers dans l'exécution des tâches pour lesquelles ils sont mandatés

En conséquence, BAT LAB SA affirme que :

La Sécurité et Santé au travail font partie intégrante des missions de chacun tant dans les phases d'organisation que d'exécution ;

Aucune priorité ne peut s'exercer au détriment de la Sécurité ou de la Santé ;

La Sécurité et Santé au travail sont d'abord la responsabilité de l'encadrement et elles nécessitent la participation et l'implication de tous, avec pour objectif commun la réduction des phénomènes dangereux, dans une démarche d'amélioration continue ;

Chaque employé se doit d'avoir un comportement exemplaire.

Le Président du Conseil d'Administration



CHARTE DE SECURITE

BAT LAB SA

Route du Bourgo 2

1630 Bulle

Pour réaliser cette ambition, BAT LAB SA s'engage à :

Identifier, évaluer, supprimer ou minimiser les risques industriels et sanitaires en associant le personnel en amont de ces démarches ;

Pratiquer la motivation du "bien-faire" en remplacement de la répression du "mal-faire" ;

Mettre à disposition de tous, les moyens et les ressources nécessaires à l'exécution des tâches en toute sécurité ;

Donner le droit à tout collaborateur ou prestataire de services d'exiger le respect des procédures de Sécurité et Santé au travail ;

Agir sur les comportements et développer l'implication personnelle de tous pour que les règles concernant la Sécurité et la Santé au travail soient respectées ; chaque collaborateur est le premier acteur de sa Sécurité et Santé au travail ;

Accroître la compétence des collaborateurs moyennant une formation continue ;

Communiquer en toute transparence sur ces domaines en interne comme en externe ;

Etre exemplaire vis-à-vis des obligations légales et réglementaires